

CSSCT 5 jours

Nouveaux membres du Comité Social et Economique (CSE) en charge de la partie Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

5 jours

Public

Nouveaux membres du Comité Social et Economique (CSE) en charge de la partie Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

Prérequis

Aucun

Modalités et délais d'accès

Contact : site internet / mail
réponse : sous 48 heures
Présentiel
Groupe de 4 à 10 personnes

Durée

5 jours – 35 heures

Lieu

Chez le client ou plateforme technique

Objectifs

Connaître les attributions du CSE et CSSCT et le rôle de chacun □ Connaître les missions de la Commission CSSCT et être en mesure de les appliquer en matière de santé et sécurité au travail □ Accompagner l'entreprise dans sa politique de prévention

Animation

Formateur consultant incendie

Méthode pédagogique

- Exposés
- Cas pratiques
- Conseils personnalisés

Sanction

Attestation de formation

Législation

Articles L. 2311-1, L. 2313-1 à L. 2313-15 et R. 2313-1 à R. 2313-6 du Code du Travail

Tarif(s)

voir devis

Accessibilité handicap

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant.



C.P.R FORMATION
PREVENTION.DIGITAL.COMMUNICATION

CSSCT 5 jours

Nouveaux membres du Comité Social et Economique (CSE) en charge de la partie Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

5 jours

CONTENU DE LA FORMATION

1. Le CSE : nouvelle instance représentative

Cadre légal Juridictions compétentes Fusion des instances Règles de mise en place d'un CSE : - Composition : Président, titulaires, règles de remplacement des titulaires, secrétaire, trésorier Désignation, critères légaux et pratiques Commissions La CSSCT La commission économique La commission de la formation La commission d'information et d'aide au logement La commission de l'égalité professionnelle La commission des marchés Crédits d'heure : utilisation et imputation Subventions de fonctionnement Procédures, recours, protection des élus Droit d'alerte : modalités et limites

- Formation

- Dispositions particulières : Règlement intérieur, local, réunions (ordre du jour, délibérations, procès-verbal), consultations et informations, données SSCT de la BDES, protection des élus

Dispositions pénales, Responsabilité civile et pénale

2. Fonctionnement du CSE

Les réunions ordinaires/extraordinaires : organisation, préparation, participation, ordre du jour, délibérations, procès-verbal et compte-rendu Utilité des préparatoires et de l'amélioration des interventions en réunions

3. Santé, Sécurité et Conditions de Travail dans le Code du travail

Principes généraux de prévention Définitions Accidents du Travail (AT), Maladie Professionnelle (MP) et à caractère professionnel Enjeux Indicateurs de la prévention Analyse des accidents du travail, arbre des causes Autres méthodes d'analyse Plans de prévention Droits d'alerte et de retrait des travailleurs Formations obligatoires Dispositions relatives à certains travailleurs ou à certains modes de travail

4. Acteurs de la prévention

5. Documents à disposition ou auxquels le CSE contribue

Rapport et programme annuel SSCT Registres et documents relatifs à la SSCT Document unique d'évaluation des risques Plans de prévention entreprises utilisatrices / entreprises extérieures

CSSCT 5 jours

Nouveaux membres du Comité Social et Economique (CSE) en charge de la partie Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

5 jours

CONTENU DE LA FORMATION

6. Facteurs de risques professionnels

Grandes familles de risques et mesures de prévention réglementaires Risques spécifiques

Intervention de personnes qualifiées Intervention de personnes qualifiées - Modalités électorales - Représentant de proximité - CSE inter-entreprises - Suppression du CSE Attributions dans les entreprises de 50 salariés et plus : - Modalités d'exercice - Consultations et informations - Données SSCT de la Base de Données Economiques et Sociales (BDES) - Différents droits d'alerte Moyens accordés aux membres du CSE et CSSCT : - Heures de délégation - Déplacement et circulation - Affichage

Documents auxquels les CSE contribue : rapport et programme annuel, registre, DUER, plans de prévention Organisation et méthodes de travail en groupe Règles spécifiques selon l'effectif de l'entreprise et/ou de l'établissement Fonctionnement de la CSSCT Commissions des CSE des entreprises de 300 salariés et plus : - Subventions de fonctionnement - Expertises - Dispositions concernant les CSE centraux et les CSE d'établissement - Dispositions pénales et protection des membres .

7. Risques psychosociaux et harcèlement

Connaître les causes des différents types de risques psychosociaux (RPS) Connaître les effets sur la santé et les enjeux pour l'entreprise Connaître le cadre législatif et réglementaire de la prévention des RPS Connaître les démarches et outils de la prévention des PRS Connaître les conditions favorables à une action de prévention des RPS selon sa place dans l'entreprise Le principe de qualité de vie au travail

8. Missions du CSE en matière de SSCT

Inspection des lieux de travail Analyse des situations de travail et étude ergonomique des postes de travail Enquêtes suite à MP ou AT Promotion de la prévention et conduite de projets

Enseignements pratiques

Revue et exploitation de la documentation SSCT de l'entreprise (si fournie) Analyse d'accidents de travail par la méthode de l'arbre des causes Identification des risques sur poste de travail et définition des mesures de prévention Elaboration d'un ordre du jour de réunion Visite de site si possible